



ARCHIVES

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. (070 - 392 44 41). Télégr.: Intercourt, La Haye.

Téléfax (070 - 364 99 28). Télex 32323.

**Communiqué**

non officiel

pour publication immédiate

N° 93/12

Le 20 mai 1993

Affaire relative au Timor oriental  
(Portugal c. Australie)

Prorogation de délai

L'information suivante est communiquée à la presse par le Greffe de la Cour internationale de Justice :

Par une ordonnance du 19 mai 1993 en l'affaire précitée, le Président de la Cour, à la demande de l'agent de l'Australie et après avoir pris connaissance des vues du Portugal, a reporté du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> juillet 1993 la date d'expiration du délai pour le dépôt de la duplique de l'Australie.

La suite de la procédure a été réservée.